



COMMUNE D'AINCOURT

Lettre d'Information

Mars 2021 (N° 352)



C'EST LE PRINTEMPS

Concours des jardins et balcons fleuris

Après un an de morosité, redonnons un peu de gaieté à notre village. Sortez vos sécateurs, pelles, pioches et embellissons nos maisons et jardins.

Cette année le thème de ce concours sera le renouveau. Deux passages seront prévus fin mai et début septembre.



Journée nettoyage

Le **Samedi 24 Avril** nous organisons une matinée nettoyage du village.

Ensemble (jeunes, adultes et anciens) remontons nous les manches, arborons un grand sourire et parcourons nos rues pour ce nettoyage de printemps. RDV 9h en mairie. Inscription jusqu'au 22 avril au soir pour l'organisation de groupe et le café de bienvenue.

Le printemps est là, le jardinage commence mais pensons à respecter le voisinage.

Nuisances sonores

Voici un rappel sur les horaires concernant le bruit excessif (Travaux, Jardinage, Moto,)

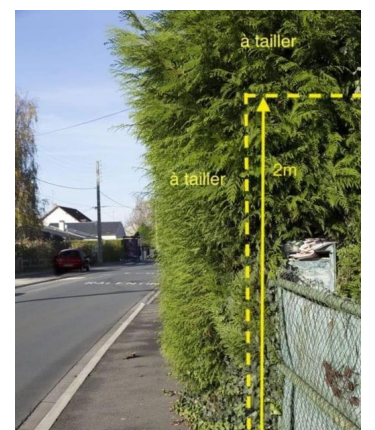
Tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30

Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h . Dimanche et jours fériés : 10h - 12h / 16h - 19h

Pour les entreprises effectuant des travaux sur la voie publique ou chez les particuliers ou les ouvriers communaux, ces restrictions ne s'appliquent que les dimanches et jours fériés.

Tailles de haies

Pour rappel, vous devez entretenir la végétation dans vos propriétés pour éviter la prolifération de nuisibles. Vous devez tailler vos haies en bordure de route à l'aplomb, hauteur maximum 2m. Cette taille permet la lisibilité des panneaux pour la sécurité de tous.



INFORMATION

Rappel horaires d'ouverture de la mairie.

Accueil téléphonique : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 9h / 12h et 14h /17h (sauf le vendredi)

Le vendredi après-midi la mairie est fermée. Pas de permanence téléphonique, vous devez en cas d'urgence contacter M. le Maire ou l'un de ses adjoints.

Accueil du public : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 9h / 12h
Jeudi 16h / 19h.

Le Samedi matin : de 10h à 12h (permanence des élus uniquement)

Vaccination

Afin d'optimiser l'utilisation des doses de vaccin, le centre de vaccination des Cordeliers de Magny-en-Vexin vous invite à vous inscrire en mairie. La liste des aincurtois inscrits leur sera ensuite envoyée. Dès lors, le personnel du centre de vaccination pourra vous contacter lorsqu'une opportunité se présentera.

SMIRTOM

Ordures ménagères

A partir du 1er juillet 2021, seuls les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin seront collectés. Les autres bacs ou les sacs seront refusés. Si vous n'avez pas eu vos bacs ou si un de vos bacs n'est pas adapté à la taille de votre foyer, contacter la société : **0800 002 617** OU sur internet

https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin

Encombrants /Déchetterie

Cette année le ramassage des encombrants se feront les **Mercredi 7 Avril 2021** et Mercredi 6 Octobre 2021. Rappel la limitation est à 1m3 par foyer et à sortir la veille.

À partir du vendredi 2 avril, les 3 déchèteries du SMIRTOM du Vexin (Magny en Vexin, Marines et Vigny) passent aux horaires d'été :

Horaires valables du 1^{er} avril au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-19h	14h-19h	

Dernier usager accepté 15 minutes avant la fermeture du site



INFORMATIONS ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite aux annonces du gouvernement et de l'instauration du confinement,

Les permanences pour l'enquête publique restent inchangées.

L'accès à la permanence est limité à une personne ou famille.

Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, vous pouvez appeler la mairie le jour des permanences et votre appel sera transféré à l'enquêteur.

Pour votre dérogation, vous devez renseigner le choix 5.

Avancement sur la révision du **Plan Local d'Urbanisme.**

(Arrêté municipal du 01 Mars 2021)

- Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations et propositions faites sur le projet soumis à enquête publique dans le cadre des permanences assurées aux dates et heures fixées ci-après :
 - ~~Lundi 15 mars 2021 de 09 heures à 12 heures ;~~
 - ~~Samedi 27 mars 2021 de 09 heures à 12 heures ;~~
 - Samedi 10 avril 2021 de 09 heures à 12 heures ;
 - Samedi 17 avril 2021 de 09 heures à 12 heures ;
- Les observations et les propositions du public portant sur le projet de PLU arrêté, soumis à enquête publique, pourront être, pendant la durée de l'enquête consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public, en mairie d'Aincourt, aux heures d'ouverture de la mairie ;
 - Adressées par courrier postal à l'adresse suivante :

Mairie d'Aincourt
Révision PLU, à l'attention du commissaire enquêteur
4, rue d'Arthies 95510
 - Adressées par messagerie électronique, via l'adresse courriel dédiée à l'enquête publique registre.plu.aincourt@gmail.com

Les observations et propositions du public, portées sur le registre d'enquête ou transmises par courrier postal et voie électronique (adresse courriel dédiée) seront à la disposition du public en mairie.

Les observations et propositions du public, adressées par courriel, seront régulièrement transférées et consultables sur le site internet de la commune **www.aincourt.fr**

INFORMATIONS

En ce moment, nous avons un engorgement d'un regard d'assainissement à la sortie du village.

Ce genre d'incident survient lorsque nous jetons dans les eaux usées des matériaux interdits (par exemple tout ce qui est lingette)



RAPPELS

- Il est interdit de stationner des véhicules devant les entrées privées quelles qu'elles soient (maisons ou jardins). Les places de stationnement devant celles-ci sont réservées au propriétaire. Si ces stationnements devaient persister nous serions dans l'obligation de faire le nécessaire. Nous appelons au civisme de chacun pour ne pas en arriver là.
- Il est obligatoire de tenir en laisse ses chiens sur la voie publique (même pour les chiens bien dressés) ainsi que de ramasser leur excréments. Vous devez aussi vous assurer qu'ils ne peuvent sortir de chez vous et vagabonder sur la voie publique.

Ces mesures sont avant tout pour la sécurité de tous.

DIVERS

Besoin d'un maçon, d'une peintre, d'une réparation de moto, de denrées alimentaires, de soins esthétiques, d'un taxi?

Faisons travailler nos commerçants / artisans:

- Marc BILLIETTE (maçonnerie générale, carrelage) : 01 34 76 72 98
- CY'Qualis (Peinture rénovation) : 06 08 31 76 70
- Bar la Bucaille (épicerie, tabac) : Fermé le Mardi à compter du 13/04
- Boucherie chevaline POYER vous accueille également chaque **jeudi de 8h à 9h30** à Aincourt, installée en face du Bar de la Bucaille.
- Authentik Pizza (jeudi soir place de l'église / 16h 19h / 06 18 58 83 70)
- Taxi d'Aincourt Valérie ARDEMANI : 06 73 77 91 72
- Moto Racing (réparation moto) : 07 67 11 03 78
- L'instant Soin Sandra : 06 11 57 10 10
- Vélioka service à domicile : 06 87 70 54 65
- JFD frelon : 06 21 48 82 67
- Baptiste Milon, cuisinier / Traiteur : 06 66 57 75 22